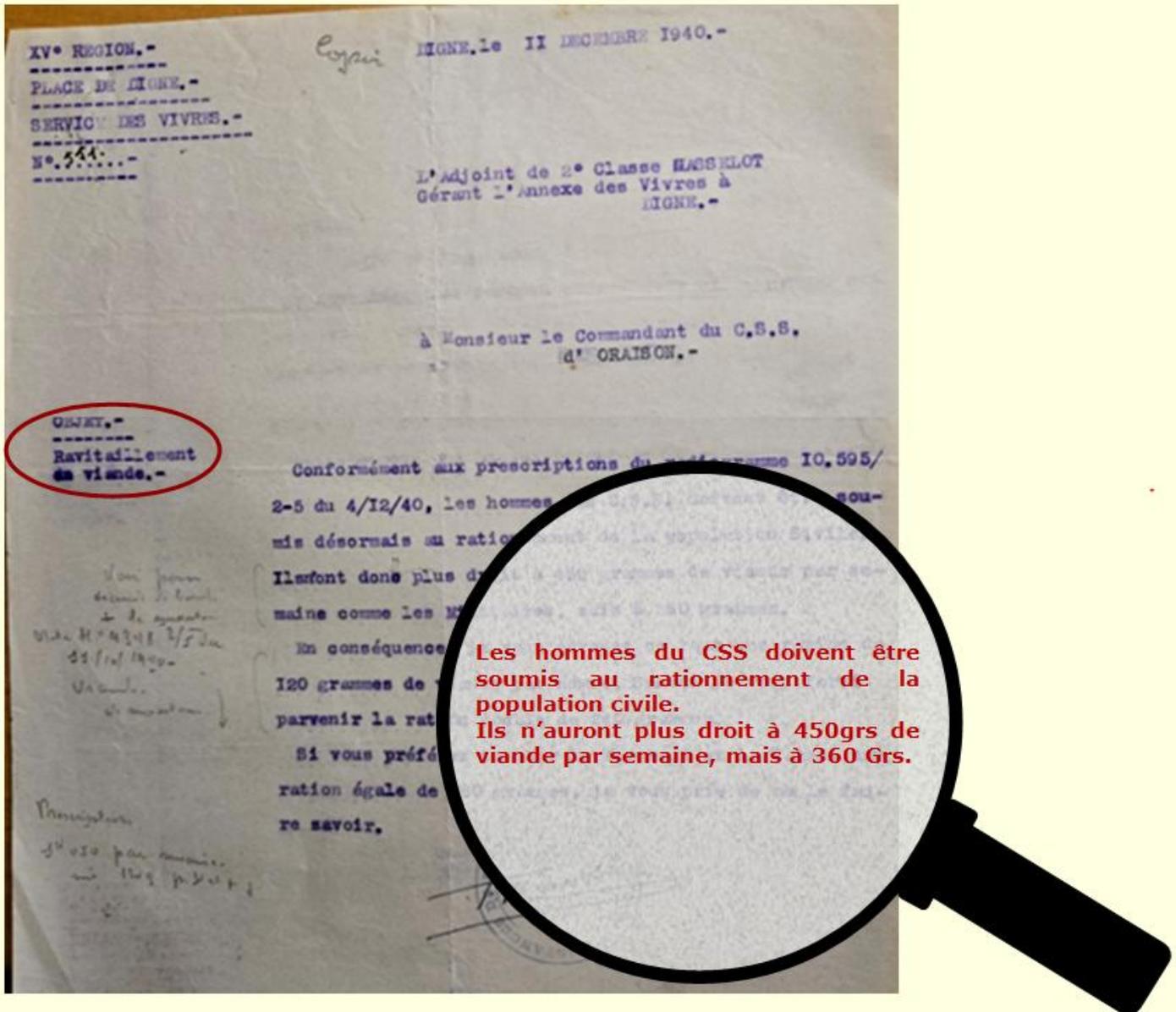


Le rationnement... des denrées alimentaires

Le 23 septembre 1940, Les cartes d'alimentation sont mises en place. Avec 1200 à 1800 calories par jour et par personne, le rationnement de la population est strict.

Le sort des internés est identique.

Les cartes de rationnement disparaissent en 1949.



Ci-dessus : photomontage de la note 544 du 11 décembre 1940 portant sur l'alignement des quantités de viandes des internés sur celles de la population.

Les cartes de ... rationnement

Carte d'alimentation en pain JM
 J : enfants de 3 à 9 ans
 M : adultes de 21 à 70 ans
 Titre 4686



Ci-dessus : Carte d'alimentation en viande et charcuterie Titre C 215 U

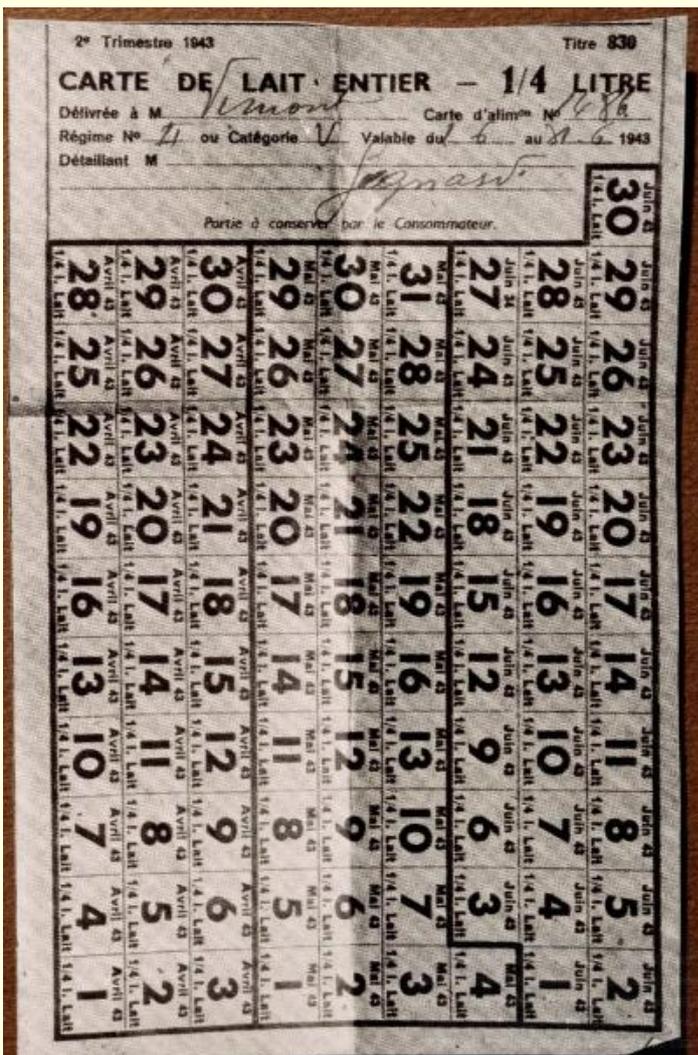
-U pour urbain

CACHET - Cachet de la mairie
 - Novembre 1941

Ci-contre : Carte de lait entier

- 1/4 litre. - Num 1486

- Régime 4



Le rationnement partout ...

EQUIPEMENT NORMAL DU VEHICULE

AVANT: 2 Pneus de dimension: 13x45
 ARRIERE: 2 Pneus de dimension: 14x45 - 13x45
 SECOURS: 1 Pneus de dimension: 730x130

PNEUS EQUIPANT LE VEHICULE A LA DATE D'ETABLISSEMENT DE LA CARTE

MARQUE	MATRICULE	DIMENSION	VALEUR DE SERVICE
Dunlop	02328217	14x45	25%
Michelin	VL915095	13x45	25%
Goodrich	70999813	730x130	25%
Michelin	VL579337	13x45	25%

REEMPLACEMENT DEMANDE

ÉTAT DEMANDÉ: Neuf ou occasion (Neuf ou occasion d'achat de pneus)
 Neuf

Marque: Dunlop et SIRD 14x45
 Dimension: 14x45

Motif de remplacement: Usure totale

USAGER: [Signature]

CERTIFIÉ: Le Vendeur agréé (nom, adresse): [Signature]

AUTORISATION: ACCORDÉE AJOURNÉE REFUSÉE (1)
 ENVELOPPE CHAMBRE BANDAGE (1)

N°: []

(Inscrire dans la partie grisée: Neuf, Occasion ou Echange-Standard)

RENSEIGNEMENTS

Le titulaire de cette carte est tenu de se conformer, pour acquiescer des besoins, aux conditions de vente, aux règles suivantes:

Il ne peut se dispenser dans l'une des causes visées à cet effet. Il est tenu de déclarer le motif de sa demande de remplacement et le fait constater par le vendeur après qu'il a été reconnu légitime. Ceci sous leur responsabilité respective.

Il adresse aussitôt la carte de pneus à la Préfecture après avoir été en possession de la demande écrite le type d'achat: NEUF ou OCCASION

La demande présentée au service départemental comprend avec:

- Accusé de réception
- Absence
- Réfusa à occasion
- Refusa

selon le cas invoqué au chapitre de renseignements.

Mention au verso portée sur la carte de pneus, dans la case affectée à cet effet, avec exception de l'indiquer et signature du fonctionnaire de l'entreprise dont l'achat est demandé est obligatoire, modifié en conséquence la déclaration correspondante. La préfecture pourra, dans ce cas, accorder une autorisation d'échange-Standard.

Outre les autorisations d'autorisation portées sur la carte de pneus, un bon d'achat sera remis à l'usager par la préfecture.

Contre un reçu du vendeur agréé, l'usager pourra obtenir l'article de remplacement. Les caractéristiques de cet article (marque, matricule, dimension) seront inscrites par le vendeur agréé sur la carte de pneus avec apposition de son timbre officiel, cela afin d'en faciliter la mise.

Dans le cas d'achat d'un pneu d'occasion, le vendeur agréé doit transmettre l'autorisation d'achat à un fabricant si elle concerne un article neuf) à un vendeur agréé s'il s'agit d'un pneu d'occasion) au fabricant de pneus ou à un vendeur agréé de pneus remplacés de remplacement à l'achat d'un pneu d'occasion.

Si le vendeur agréé ne possède pas l'article de remplacement, il doit transmettre l'autorisation d'achat à un fabricant si elle concerne un article neuf) à un vendeur agréé s'il s'agit d'un pneu d'occasion) au fabricant de pneus ou à un vendeur agréé de pneus remplacés de remplacement à l'achat d'un pneu d'occasion.

GONFLEZ... GONFLEZ... GONFLEZ

CARTE DE PNEUS

N°: 3434

N° MATRICULATION DU VEHICULE: 5715AR

MARQUE ET TYPE DU VEHICULE: Chevrolet et Walker

CATEGORIE DU VEHICULE: []

PROFESSION: Peintre

ADRESSE: Basse Alpes

DEPARTEMENT: Basse Alpes

AUTORISATION DE CIRCULER N°: 2332

MOTIF DE CIRCULATION: Besoins professionnels

DATE D'ETABLISSEMENT DE LA CARTE: 9/1/40

NOTA: La présente carte doit toujours être présentée à toute demande par le titulaire de la carte pour obtenir un pneu ou un accessoire à la Préfecture pour demander un pneu, ce pneu à été précédé par un pneu.

Motif du remplacement Usure totale

Ci -dessus: Le caoutchouc est une denrée rare! Les pneumatiques aussi !

L'électricité aussi

A Digne, le 2 septembre 1940

Le Chef de Bataillon MAURIN commande la Compagnie.

OBJET: 573/2.- A partir du 2 Septembre 1940 et jusqu'à nouvel ordre:

1°) - Jusqu'à 22 heures, éclairage normal de guerre
 2°) - A partir de 22 heures, extinction totale des lumières

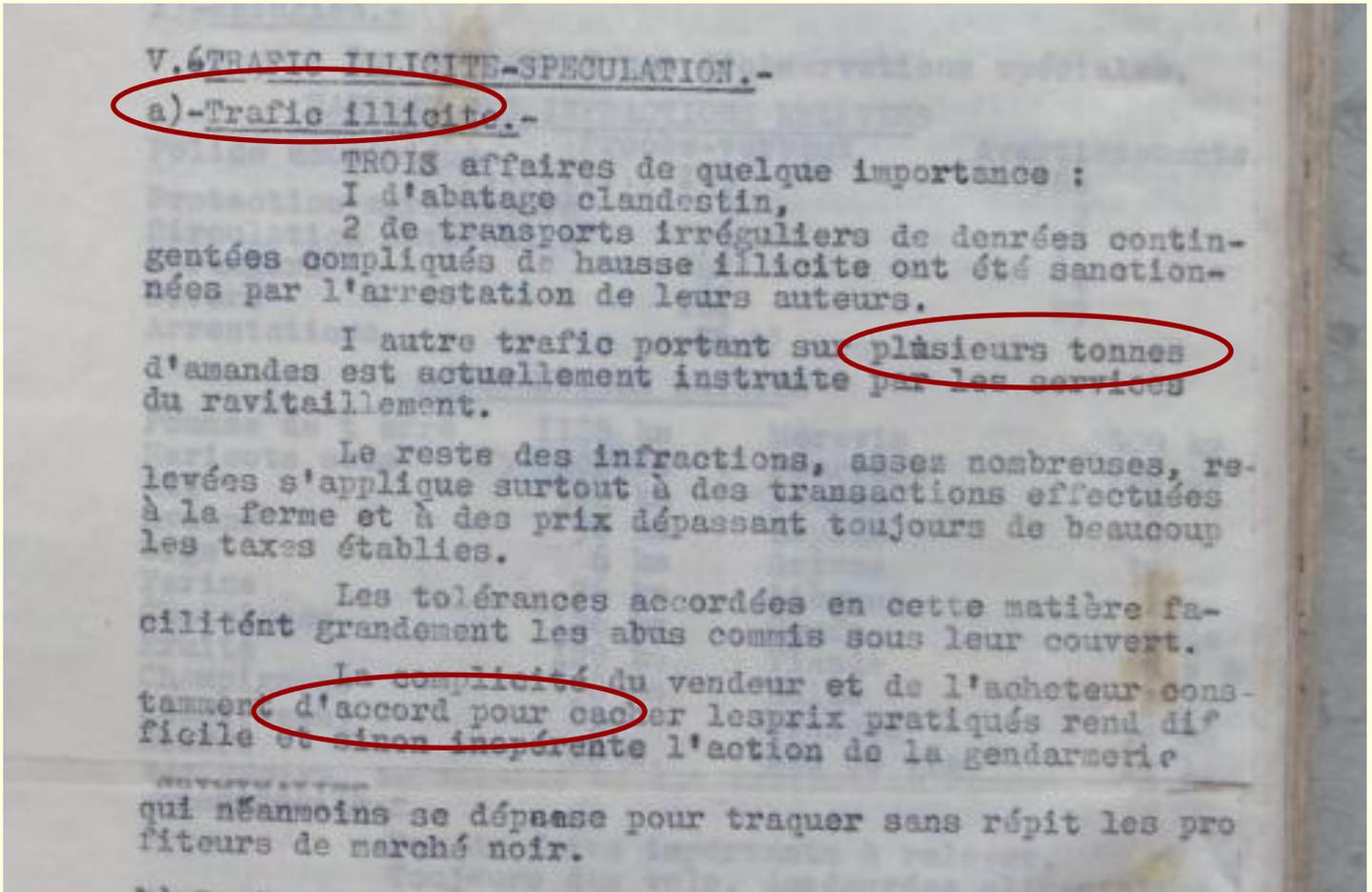
REFERENCE: O. du Préfet des Basses-Alpes en date du 2/9/40

Digne, le 2 Septembre 1940

[Signature]



Et le marché noir...



MARCHANDISES SAISIES			
Pommes de terre	1128 ks	Merevis	5000 ks
Haricots secs	855- 567 ks	Fourrage	700 ks
Ble	502 ks	Poules	8
Avoine	90 ks	Lapins	8
Orge	6 ks	Grèves	37
Farine	76 ks	Lièvres	1
Chataignes	126 ks	Oeufs	6 dz
Fruits	129 ks	Viande	8 k 9
Champignons	30 ks	Huile	3 l.
Peaux(veau)	2	Graisse	14 ks
Etoffe	18 m.	Eau de vie	12 l.

Ci- dessus: Extraits du rapport mensuel du chef d'escadron de la gendarmerie des B.A.

Noter «la complicité vendeur- acheteur » et l'importance des volumes des denrées alimentaires et d'habillement.